L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 31 OCTOBRE 1856.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE & Co., éditeurs-propriétaires : G. F. WEISSE, E. DUFOUR, E. DUVERGER, S. HARBY.

Rue de Chartres No. 63, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS : VENDREDI MATIN, 31 OCTOBRE.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements *à la semaine*, à raison de 25 *cents* pour les dix numéros. On paiera aux porteurs.

Enregistrement.

[illegible] adresser un dernier [illegible] amis de M. Fillmore. Nous en[illegible] qui ne se sont pas encore fait [illegible] accomplir immédiatement ce [illegible] on ne peut voter s'il ne [illegible] s'inscrire. Les retardataires [illegible] car la loi porte que l'enregistrement sera suspendu trois jours avant [illegible] le bureau de M. St Martin sera [illegible] le 1er novembre. Que nos amis [illegible].

Réformes au Mexique.

[illegible] *Cahawba* part demain pour Vera [illegible] apportera au Mexique les dernières [illegible] de la campagne électorale dont la [illegible] fixée au 4 novembre. [illegible] beaucoup chez nos voisins [illegible] américaine et les sympathies [illegible] sont franchement acquises à M. [illegible] se rappelle de l'autre côté du [illegible] le président whig de 1849 a [illegible] notre invasion le territoire de na[illegible] et s'est toujours énergique[illegible] projets des flibustiers. [illegible] n'ont pas non plus oublié le [illegible] d'Ostende. Ils connaissent [illegible] M. Buchanan : aux plus forts [illegible] tables. Puisque M. Bucha[illegible] conquérir Cuba de vive force [illegible] les droits légitimes de [illegible] montrerait certainement pas [illegible] à l'endroit du Mexique [illegible] Etats-Unis en puissance, [illegible] ressources de tout sortes [illegible] infailliblement dans une lutte [illegible] du nord.

[illegible] seraient d'autant plus heureux [illegible] de M. Fillmore qu'eux-mêmes [illegible] enfin à s'affranchir de la tyrannie [illegible] privilégiés. Il serait déplorable [illegible] entreprises depuis la [illegible] Anna fussent entravées par [illegible] président américain. C'est [illegible] Mexicains. Espérons [illegible] ne se réaliseront pas et [illegible] M. Buchanan est élu—ce qui [illegible] pas probable—le premier magistrat [illegible] respectera au moins le territoire [illegible] Mexicains. Quant à celui des co[illegible], nous sommes persuadés [illegible] pas à être envahi.

[illegible] nous parlons du Mexique, [illegible] gouvernement actuel de ce pays [illegible] la même vigueur contre [illegible] ancien ordre de choses. Les der[illegible] nous ont appris, il est vrai, [illegible] avait obtenu un triomphe [illegible] est entré à Queretaro, mais y [illegible] a certainement pas la [illegible] surpris cette ville, qu'il y [illegible] et s'y maintienne jus[illegible] les forces du gouvernement, [illegible] aisément, mais il lui sera [illegible] avec avantage contre les [illegible].

[illegible] a pour lui l'appui moral [illegible] cordiales sympathies des [illegible] amis de la vraie liberté [illegible] à la dictature et au maintien [illegible] odieux privilèges. Voilà [illegible] sans trésor, il a jus[illegible] plus puissans ennemis. [illegible] soutiendra au milieu [illegible] peut-être appelé à tra[illegible].

[illegible] réaction au Mexique est ce[illegible] des *old fogies* qui rêvent [illegible] système politique con[illegible] de tous les peuples [illegible] les progrès de la civili[illegible] libre essor de l'intel[illegible] morale des esprits, [illegible] matérielle de la société. [illegible] à succéder notre pensée. [illegible] utile et honorable; [illegible] beaucoup de bien, [illegible] beaucoup de mal. Tous les [illegible] il ne suffit pas d'é[illegible] caractère sacré pour échap[illegible] de l'humanité. Le clergé [illegible] méconnaissant les prin[illegible] a accumulé des [illegible] trésors, etc., dont il a [illegible] charitable mais qui lui [illegible] servi à satisfaire l'am[illegible] nécessités de quelques [illegible] n'y a qu'un moyen de [illegible] et de détruire cette féo[illegible] c'est de faire rentrer [illegible] des richesses qui n'ap[illegible] personne en particulier et [illegible] de corporations irres[illegible] un levier avec lequel [illegible] gouvernements.

[illegible] biens du clergé compre[illegible] propriétés de la répu[illegible] point d'impôts. Cette [illegible] encore plus lourd [illegible] les autres citoyens. [illegible] clergé ne payait point [illegible] du loyer qu'il tou[illegible] il prélevait la dîme [illegible] revenus, nonobstant la [illegible] de la dîme.

[illegible] gouvernement actuel du Mexique [illegible] au clergé la propriété des [illegible] faisait souvent un perni[illegible] soutenant soit en atta[illegible] institués, et lui a laissé [illegible]. Les nouveaux acquéreurs [illegible] pour cent de la valeur [illegible], mais ils échappent [illegible] revenu *légal* des corporations [illegible] amoindri ; le gouver[illegible] capitaliser la valeur to[illegible] ecclésiastiques et constituer [illegible] perpétuelle.

[illegible] clergé chercherait-il à renver[illegible] gouvernement? Maintenant que la loi [illegible] a reçu un commence[illegible] il sera impossible de l'a[illegible] de la réaction réussissait [illegible] ne ferait que rempla[illegible] un exalté. Un réactionnaire [illegible] la présidence. Que Comonfort et son successeur, sorti des rangs [illegible] avancée, proposera au Congrès [illegible] à la loi de désamortisse[illegible] d'expropriation. L'intérêt bien [illegible] des corporations religieuses leur [illegible] de se soumettre à [illegible] les choses.

[illegible] des biens de main-morte est une [illegible] a est déjà exécutée dans plu[illegible] catholiques de l'Europe et qui [illegible] tôt ou tard dans ceux où elle [illegible] décrétée. La disséminaton [illegible] propriétés irresponsables est né[illegible] bien-être et à la tranquillité de [illegible] Mexique, d'ailleurs, les prêtres [illegible] individuellement les biens [illegible] gouvernement, et ils au[illegible] de ce droit si l'archevêque ne [illegible] interdit.

[illegible] triomphait en se coalisant [illegible] adversaires du gouvernement, au [illegible] bornerait, nous le répétons, au [illegible] d'un homme. Quant à exercer [illegible] pouvoir, elle ne doit pas y pré[illegible].

[illegible] DE JACKSON.—La compagnie [illegible] chemin de fer de la Nlle-Orléans, [illegible] Nord, annonce, dans une [illegible] qu'à dater du 1er novembre [illegible] passagers partira de la Nouvelle-[illegible] tous les jours, à 6 heures du matin, [illegible] du fret à 4 heures 15 minutes du [illegible].

[illegible] KEROSENE.—Nous appelons [illegible] des familles sur une annonce que [illegible] dans nos colonnes M. B. [illegible] de Condé. Cette maison [illegible] huile extrêmement re[illegible] découverte récem[illegible] supérieure à toutes [illegible] moment pour [illegible] MM. B. Nautré & Cie sont les [illegible] de la Nouvelle-Orléans de la com[illegible] de New York qui exploite le *Kerosene*. [illegible] aucun des inconvénients des [illegible] ne fait pas explosion comme [illegible] ne dégage pas de fumée comme [illegible] gèle pas en hiver comme [illegible] donne en outre une lu[illegible] plus vive et plus douce que [illegible]. MM. Nautré & Cie re[illegible] qualités différentes de Kerosene [illegible] emploi dans leur an[illegible].

[illegible] — M. MIGUEL HERNANDEZ [illegible] loin qu'il a transporté [illegible] du No 17, rue des Fran[illegible] No 2, rue de la Vieille Levée (ancien[illegible] rue de la Victoire) entre Esplanade [illegible]. Nous apprenons avec plaisir [illegible] M. Hernandez fait d'excellentes affaires [illegible] troisième district. C'est en le patro[illegible] que tous les hommes d'initiative [illegible] d'accroître l'importance com[illegible] du troisième district, que les habi[illegible] propriétaires de cette partie de la [illegible] feront à en faire un jour la ri[illegible] autres districts.

[illegible] la vente de M. HERNANDEZ sont mercredi et le vendredi.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Marchés.

New-York, 30 octobre — Le marché aux farines a été languissant. [illegible] de $6 05 à $1 [illegible] rouge $1 [illegible] à $1 60. [illegible]

Cincinnati, 30 — Les farines sont languissantes. Whisky, 27 cts.

Providence, 30 oct.—La banque, (la République) de cette ville a suspendu ses paiements hier.

New-York, 30 oct.—Le marché au coton est ferme. Les ventes de la journée ont été de 700 balles. Les nouvelles reçues par l'*Atlantic* n'ont pas altéré le marché. La farine n'a pas varié ; le blé a fléchi. Le blanc vaut $1 65 à 1 71 et le rouge $1 50 à $1 60, le mais a légèrement baissé. La térébenthine est languissante à 46 cts. Le riz est calme à 4¼ à 5 cts. Le fret est élevé.

Navigation intérieure.

Louisville, 30—L'Ohio baisse lentement ; son niveau est tombé de trois pouces en face de cette ville.

EUROPE.

Le steamer *Arabia* est arrivé à Halifax dans l'après-midi du 23 courant, avec des nouvelles d'Europe de quatre jours récentes que celles apportées par le *City of Baltimore*. L'*Atlantic* est arrivé à Liverpool le 9 et le *Canadian* le 8.

Voici le sommaire télégraphique transmis aux journaux de New-York :

ANGLETERRE.

Le parlement a été prorogé au 30 novembre.

Les compagnies télégraphiques anglaises ont offert, à Londres, un grand banquet à M. Morse, l'inventeur des procédés télégraphiques les plus estimés. M. Morse, afin de prouver la possibilité de transmettre des dépêches à travers l'Atlantique, a réussi à télégraphier sur une longueur de 2,000 milles, au moyen des lignes réunies d'Angleterre et d'Irlande. Il a transmis à cette distance 210 signes par minute.

FRANCE.

L'encaisse métallique de la Banque de France a diminué depuis un mois de [illegible] francs, sans cependant occasionner de baisse à la Bourse. Le 3 pour cent a fermé vendredi à 66 90 au comptant [illegible] 10 à terme.

Le congrès pour le règlement des difficultés entre la Russie et [illegible], puissances alliées va s'assembler à Paris, au ministère des affaires étrangères. On suppose que tout peut se terminer en deux séances.

D'après une dépêche télégraphique, 4,000 Autrichiens auraient occupé Galatz et d'autres points sur le Danube. Si la nouvelle est vraie et que la Turquie ait approuvé cette occupation, les commissaires du Danube vont s'en retourner.

On s'attend à ce que l'Autriche sera interpelée dans le congrès de Paris sur l'évacuation des principautés, et qu'elle s'empressera de satisfaire aux engagements contractés.

ITALIE.

Les nouvelles directes de Naples représentent le roi comme déterminé à ne céder sur aucun point ; mais quelques journaux allemands, prétendent qu'il a été donné à entendre que [illegible] et que M. de Martini, l'ambassadeur autrichien près de la cour de Naples, [illegible] ce que le baronne Hubner a [illegible]. M. de Martini est porteur d'une lettre autographe de François-Joseph au roi de Naples, dans laquelle il supplie ce monarque, au nom de la bonne entente qui règne entre les deux cours, de ne pas attirer sur le royaume de Naples des complications qui rejailliraient sur l'Italie entière.

Ferdinand, de son côté, est sur le point d'envoyer, si ce n'est déjà fait, un long document dans lequel il défend sa conduite et celle de son gouvernement.

En résumé, l'opinion générale est que toute cette difficulté sera arrangée sans démonstrations hostiles, bien que quelques bruits contraires continuent à circuler.

Deux navires de guerre anglais, avec l'amiral Dundas à bord, stationnent devant Ajaccio et on en attend d'autres.

La flotte française est toujours à Toulon.

Une importante flotte russe, sous le commandement du grand duc Constantin, va partir pour la Méditerranée, dans le seul but de servir d'escorte d'honneur à l'impératrice-mère dans son voyage en Italie.

La flotte espagnole s'occupe de la police des îles de son territoire.

Enfin une flottille autrichienne croise dans l'Adriatique uniquement dans le but d'exercer les marins.

SUISSE.

M. de Salignac Fénélon, ambassadeur français près de la confédération suisse, a fait, le [illegible], une visite officielle au président de la confédération, pour lui demander, au nom de la France, l'amnistie pour les royalistes de Neufchâtel.

On croit que le gouvernement fédéral n'accordera cette amnistie qu'à la condition d'une renonciation du roi de Prusse sur la principauté.

DANEMARK.

Le journal de Fatherland annonce le règlement de la question du Sound ; mais c'est une faible autorité. L'Angleterre et le Danemark sont convenus de réduire le droit de transit par terre.

INDES.

Le marché monétaire a été affecté par un nouvel emprunt illimité du gouvernement à 4 1/2 pour cent.

AUSTRALIE.

Les pluies ont ralenti les transactions commerciales à Melbourne et le rendement des mines d'or a baissé ; mais ce n'était que [illegible].

QUÊTE AU PROFIT DES ORPHELINS.—Nous croyons devoir rappeler à nos lecteurs que la Société française de Bienfaisance fera demain, samedi, jour de la Toussaint, au cimetière St Louis, une quête en faveur de l'asile des orphelins du 3me district. Cet hospice, un des plus utiles de la Nlle-Orléans, a une forte dette à acquitter, et nous espérons que les citoyens répondront à la généreuse initiative de la Société française. L'appel de cette honorable association ne restera pas, nous en sommes persuadés, sans écho et chacun voudra lui apporter son obole.

La Société portugaise de bienfaisance fera également, au pied de son tombeau situé dans le cimetière no 1, une quête au profit de l'asile des orphelines de la rue du Camp. Les bonnes œuvres patronnées par cette société ont toujours prospéré, et nous ne doutons pas que la quête de demain ne produise le résultat le plus satisfaisant.

La Société espagnole de bienfaisance, la Société catholique et les autres associations charitables de notre ville feront également appel à la générosité des citoyens.

Que chacun dépose demain une légère offrande à la porte de nos cimetières ; le plus touchant hommage que l'on puisse rendre à la mémoire des morts est de secourir les orphelins.

INCENDIE A SHREVEPORT.—Le feu a éclaté dimanche dernier à Shreveport, dans une maison située près de la prison de paroisse. Les deux édifices ont été dévorés par les flammes. Les détenus ont pu être mis en lieu de sûreté, mais trois d'entre eux—un blanc et deux nègres—ont réussi à s'évader. On attribue ce sinistre à la malveillance. Une négresse sur qui planent de légitimes soupçons a été arrêtée.

LEÇONS DE PIANOS.—M. Alexandre Flandry annonce aujourd'hui dans nos colonnes qu'étant venu s'établir à la Nouvelle-Orléans d'une manière permanente, il se propose de s'y livrer à l'enseignement du piano et de la musique. M. Flandry est un professeur sérieux que nous recommandons aux pères de famille comme artiste et comme homme. Il se présente en outre appuyé par des personnes considérables dans les arts et le monde. Voir aux avis.

Grande démonstration Fillmoriste A DONALDSON.

Nous lisons dans le *Vigilant* du 25 courant :

Notre ville a été, jeudi dernier, le théâtre d'une de ces assemblées comme on en a rarement vu une depuis le temps de Clay ou de Taylor.

La salle Terrio avait été préparée dès la veille : une tribune assez élevée, large et garnie d'une balustrade, s'élevait en avant de la rampe du théâtre ; l'avant-scène était ornée de drapeaux. On voyait sur le rideau, aux trois quarts levé, les portraits de Fillmore et de Taylor ; celui de Henry Clay, peint à l'huile, occupait le fond de la scène.

Une douzaine de citoyens, hommes d'âge pour la plupart, formaient demi-cercle sur le théâtre, où des fauteuils avaient été disposés.

Le meeting était pour dix heures, mais déjà à neuf heures et demie il n'y avait plus de sièges vacants. Les délégations de plusieurs paroisses environnantes s'y rendirent en procession, au nombre d'environ 300 personnes, dont 125 à peu près de Saint-Jacques. On attendait une délégation de Waterloo ; nous ne croyons pas cependant que personne soit venu de cette localité. La Rivière-Neuve a montré un zèle digne d'éloges en envoyant beaucoup de ses habitants à cette assemblée extraordinaire.

Il y avait positivement à Donaldsonville, ce jour-là, 1200 Fillmoristes rassemblés pour venir entendre les orateurs du jour; plus, 400 dames.

Ce chiffre n'est nullement exagéré. Il y avait dans les galeries environ 116 dames, et en bas, 18 bancs contenant chacun en moyenne 15 personnes, n'avaient pas une place inoccupée.

En arrière des dames, des bancs supplémentaires arrangés pour l'occasion étaient littéralement foulés. Sur les seules banquettes du pourtour, il y avait 218 messieurs [illegible].

Beaucoup de personnes n'ayant pu trouver de sièges, se tenaient debout dans l'espace laissé pour la circulation; il y en avait jusque dans les parloirs.

A dix heures, M. Edouard Duffel Jr est appelé à la présidence. Cet estimable citoyen prend le fauteuil au milieu des joyeux vivats de la foule qui se lève spontanément.

Un discours comme le docteur sait les faire, fut écouté avec recueillement et chaleureusement applaudi.

Le major Bunn prit la parole le second.

Il nous est impossible de décrire l'enthousiasme que ses paroles excitèrent; chacun retenait son souffle pour ne pas en laisser perdre une seule. On se sentait glorieux au fond d'être Américain, en entendant les sentiments patriotiques émis par l'orateur.

L'auditoire semblait électrisé, des hourras frénétiques éclataient à chaque instant.

MM. George Bustie, Kittar, Gandet, Williams, parlèrent ensuite, sans que l'attention de l'assemblée ait diminué.

C'est avec regret même que l'on entendit le président suspendre la séance pour inviter les dames et leur faire prendre part à une collation préparée pour elles dans une des salles basses de l'édifice.

Pour les messieurs, le repas était préparé à l'ombre des grands arbres de la place, sur deux tables mesurant ensemble 250 pieds de long, chargées de viandes froides et de tout ce qui sert en pareille occasion.

La vie circulait [illegible], des serviteurs empressés couraient dans toutes les directions, chargés de cruches et de bière. En moins de 20 minutes, le champ de bataille était net ; il n'y restait que des débris. La plus franche gaîté, la plus admirable harmonie n'ont pas cessé de régner pendant cette agréable journée [illegible].

Un fait à noter, c'est qu'il y avait là de même [illegible], mais l'impression du discours [illegible] et éloquents qui [illegible] riche, si bouillant, et que pendant tout le jour il n'y eut aucune querelle ni ivresse.

Le discours de M. Gibson, de St-Jacques, est d'autant plus important, que ce monsieur est cousin de M. Breckinridge et qu'il connaît depuis l'enfance ce candidat à la vice-présidence.

M. Gibson nous a dévoilé de singulières choses, entr'autres l'amitié et les relations de jeunesse de Frémont et de Breckinridge. Ces deux [illegible] auraient bien mieux fait de [illegible] sur le même ticket, puisque c'est tout [illegible].

M. Allain, qui prit la parole le dernier, à la seconde partie de la séance, fit un discours tout parsemé d'anecdotes amusantes et de piquantes remarques. Il eut le talent de ne pas fatiguer l'auditoire qui avait déjà entendu six discours.

Somme toute, ce fut une mémorable journée ; désormais nous n'avons plus le moindre doute sur l'ensemble du vote [illegible] de nos environs. Nos paroisses voteront unanimement pour le ticket de l'Union.

Nous sommes forts et intacts; en est-il de même du parti démocrate? Oh! non. Sans compter les partisans de [illegible], l'avenir leur en réserve d'autres dans l'ascension.

N'anticipons pas sur les événements, laissons-les parler avant nous ; n'effrayons pas le coq démocrate qui chante avant la bataille et risque bien l'aile après.

Aujourd'hui, samedi, une centaine de personnes de notre ville sont parties pour la Rivière-Neuve, où les orateurs de notre barbecue prendront encore la parole.

CHRONIQUE LOCALE.

Enregistrement.—Le nombre de votants qui se sont fait enregistrer jusqu'à [illegible] s'élève à 11,[illegible], dont [illegible] hier.

Nous rappellerons aux personnes qui désirent voter [illegible] qui ne peuvent [illegible] de se faire inscrire, que le bureau de M. St-Martin sera fermé CE SOIR positivement.

Fillmore Rangers.—L'Hon. Randell Hunt haranguera les Fillmore Rangers et ses concitoyens, CE SOIR, au Odd Fellows Hall.

Les whigs de la vieille roche et les démocrates conservateurs sont invités à assister à l'assemblée.

Assemblée à Alger.—Les Fillmoristes ont tenu un grand meeting, hier soir, à Alger.

L'hon. Randell Hunt présidait. Le meeting qui a été harangué par MM. Glendy Burke, Harry T. Hays, John F. Price et l'hon. Geo Eustis Jr.

Tentative de rixe a eu lieu, dans la nuit de mercredi, au café de M. Kathman, encoignure St-Louis et Dauphine. Les propriétaires en sont quittes pour [illegible].

Deux hommes sont entrés, dans le café Bachel, rue d'Orléans ; dans le café Lamartine, encoignure Dumaine et Royale, dans un troisième café de l'encoignure Royale et St-Philippe et ont brisé des verres et des carafes.

Le bruit a couru hier que plusieurs personnes avaient été tuées ; il n'en est rien.

Nous apprenons qu'un Ecossais, commis dans une pharmacie de la rue de Chartres, a reçu un violent coup de pied à la tête. La blessure suppose qu'il a été frappé par trois Irlandais qui le suivaient depuis quelque instants et qui l'ont pris pour un autre individu auquel il ressemble.

Une querelle s'est élevée hier, au bureau d'enregistrement, entre deux personnes de cette ville. La politique était étrangère à la rixe.

Vol.—Hier vers dix heures du soir quatre ou cinq vauriens se trouvaient au café des Quatre Coins, à l'encoignure de la rue Conti et Passage de la Bourse. L'un d'eux attira le garçon de buvette à part sous un prétexte quelconque et, pendant qu'il occupait son attention, un second monta sur le comptoir, ouvrit le tiroir et enleva le contenu de la caisse. [illegible] le propriétaire du café [illegible]. Les voleurs se rendirent à la barre de l'hôtel St-Louis avec l'intention évidente d'enlever la recette à l'aide d'un prétexte semblable, mais [illegible] ont été arrêtés [illegible].

Ire Cour de District.—Ignace Kiver, Joseph Gale, Hans Christian, Buck Reart, François, Victor à Treville et E. M. Scheiver ont été naturalisés hier.

L'accusation d'assaut et batterie portée contre Charles Murphy est mise hors de cour.

Caroline Wallace, accusée d'habiter l'Etat contrairement aux lois, a été également acquittée.

Le grand jury a [illegible] pour les poursuivre [illegible] : Charlotte, f. c. l., accusée d'avoir frappé une personne blanche ; James Curran, Louis Ferdinand, Pat Clark, Jacques Gardier et Abelo Gutierez, accusés de vols [illegible].

Le jury a déclaré Bill Clark coupable d'assaut et batterie.

Joseph D'Lee a été déclaré coupable de [illegible]. Le jury l'a recommandé à la clémence du tribunal.

Incendie.—Une maison et une vaste écurie appartenant à M. Pierre Marcel et situées sur le chemin de la Métairie ont entièrement brûlé dans la nuit de mercredi. Le feu a pris par accident dans la cuisine.

Blessé.—[illegible], a été blessé au bras, hier après-midi, dans le Deuxième District, pour avoir [illegible] de M. W. C. Holmes à la main.—Cautionnement [illegible].

Affaire renvoyée.—Daniel Gale, accusé d'avoir obtenu de MM. Cavy & Hosmer et M. Garret & Co., à l'aide de faux prétextes, pour [illegible] de marchandises, a comparu, hier, devant le recorder Stith, qui a renvoyé la suite de l'interrogatoire à ce matin, à 10 heures.

[illegible] dans le bureau de J. P. Holland a été arrêté hier par le lieutenant Hunt, au bureau de MM. Buchanan, Carroll & Co., au moment où il essayait de toucher le montant d'une traite de $[illegible] qu'il prétendait avoir été volé dans une des poches de Holland un certain papier. Il pose depuis que [illegible]. C'est un ordre de $[illegible] de D. Cooper & Co. de la Nouvelle-Orléans, le 13 octobre, et portant la signature de W. H. Botman.—Renvoyé en prison. Il comparaîtra aujourd'hui devant le recorder du Premier District.

Parjure.—M. Vadderall a été envoyé hier devant le recorder Stith, à la demande de M. Wrighy qui l'accuse d'être parjure en déclarant le 22 courant, que la plaignante avait obtenu pour $75 de marchandises à l'aide de faux prétextes. Le plaignant ne put établir la culpabilité du prévenu.—Cautionnement et interrogatoire fixé au 8 novembre.

Bijoux retrouvés.—La police a retrouvé, hier, une montre en or de grand prix, un collier de diamants et d'autres articles qui avaient été volés chez le juge Larue. Les voleurs Pat et Frazer, sur qui planent les soupçons, ont été arrêtés.

Il [illegible] ont été découvert également, dans une maison de la rue St-Pierre où les voleurs ont été arrêtés, une montre en or, et [illegible] de l'épicerie voisine chez M. Wilson, à côté de la résidence du juge Larue.

Assaut et Batterie.—Mme Chalk s'est présentée, hier, devant le recorder Stith, pour répondre à l'accusation d'avoir menacé et battu Mme Caffrey. Le juge a condamné Mme Chalk [illegible].

John Curran et Thomas Fitzgerald ont, dit-on, a[illegible] battu Charles Caylor et essayé de l'étrangler.

Jacob Schumore et Thomas Moth ont été envoyés par le recorder Solomon, devant la Première Cour de District, pour avoir volemment assailli M. Mack qui se trouvait avec eux sur une goélette.

Arrestation.—Thomas Moran du Sénat a été arrêté dans le Troisième District sous prévention de tentative de viol sur la personne de la petite fille de N. T. Bearke.

Mme Dunn, qui tient un magasin de comestibles au coin des rues Market et Religieuses, a comparu, hier, devant le recorder Stith. Le sergent Dryden l'accuse de violation des ordonnances.—Cautionnement et instruction fixée au 7 novembre.

Etienne Balin a été condamné, hier, à une amende de cent piastres pour avoir vendu de la viande gâtée au marché des Halles.

KANSAS.—Des nouvelles de Lawrence du 15 courant disent que les émigrants arrêtés à Plymouth ont été relâchés, et que le gouverneur Geary leur a donné l'ordre de se disperser ou de quitter le territoire. Ils se sont alors établis dans divers lieux, et on leur a rendu les armes trouvées leurs dans chariots.

GRANDE BRETAGNE.

Statistique.

On vient de publier à Londres, sur la statistique générale du Royaume-Uni, de 1855 un travaille intéressant, dont nous extrayons les données suivantes :

" En 1855, le revenu net du pays s'est élevé à 63,364,605 liv. et les dépenses à 84,505,798 liv. Ce qui fait un déficit de 21,141,193 liv. Les douanes ont produit 22,367,[illegible] liv.; l'accise 16,[illegible] liv.; le timbre [illegible] liv.; les impôts 3,[illegible] liv.; l'income-tax 23,[illegible] liv.; la poste 1,137,[illegible] liv. et les biens de la Couronne [illegible] liv.

" Quant aux dépenses, elles se sont élevées à 19,754,[illegible] liv. pour l'armée; 19,654,[illegible] pour la marine; [illegible] liv. pour l'artillerie; 28,[illegible] liv. pour les intérêts et l'administration de la dette nationale consolidée; [illegible] liv. pour la liste civile; [illegible] liv. pour rentes et pensions; [illegible] liv. pour traitements diplomatiques et [illegible] liv. pour frais de justice.

" La dette nationale a été augmentée par suite des dernières guerres de [illegible] liv. indépendamment d'une augmentation de taxes de [illegible] liv. et d'emprunts contractés pour [illegible] liv.

" La valeur totale des importations du Royaume-Uni, [illegible] en 1855 à [illegible] liv. et de 152,[illegible] liv. en 1854. Dans cette première somme figurent [illegible] quarters de grains, [illegible] de coton et [illegible] liv. de laine. La valeur totale de nos exportations, non compris les articles de provenance étrangère, a été de 97,184,[illegible] liv. en 1854 et de 95,[illegible] liv. en 1855, comprenant [illegible] livres de mercerie; 1,[illegible] livres d'ale et de bière; [illegible] livres de beurre; [illegible] livres de chandelles; [illegible] livres de coton de toute espèce; [illegible] liv. de poterie; [illegible] liv. de coutellerie et acier ciselé; [illegible] liv. de cuir; [illegible] liv. de toile; [illegible] liv. de machines; [illegible] livres de fer et d'acier brut; [illegible] liv. de soie, [illegible] liv. de laine et [illegible] liv. de laine non travaillée.

" Les articles d'origine étrangère et coloniale exportés en 1855 représentent une valeur de [illegible] liv. Le tonnage total des navires anglais entrés et sortis des ports de l'Angleterre pendant l'année dernière, est de 10,919,[illegible] ton. et 7,[illegible] ton. pour les navires étrangers. On a construit [illegible] navires à voiles nouveaux de [illegible] tonneaux et [illegible] navires à vapeur de [illegible] tonneaux. On comptait pour le commerce anglais 17,[illegible] navires à voiles jaugeant [illegible] tonneaux, et [illegible] vapeurs jaugeant [illegible] tonneaux. Le nombre total des individus employés à bord de ces navires était de [illegible].

" En 1855, on a [illegible] pour la consommation intérieure de l'Angleterre [illegible] liv. de houblon; [illegible] livres de papier et [illegible] livres de savon.

" Le prix moyen du froment a été [illegible] de 74 sh. 8d. et on a [illegible].

" On a frappé à la monnaie [illegible] liv. st. [illegible] liv. de cuivre. [illegible] d'épargne s'est élevé à [illegible] liv. [illegible]"

FEUILLETON.

LA JARDINIÈRE ROSE.

XXIV.

Après que Malicorne eut quitté le kiosque de la terrasse, il y eut un long silence qu'aucun des deux jeunes gens ne semblait devoir oser rompre le premier.

—Suzanne !.... murmura enfin Gustave, parlez maintenant.... oh.... parlez !

—[illegible] vous dire de plus? répliqua [illegible] Suzanne. Ne vous ai-je pas remercié [illegible] d'avoir défendue ? Et c'est bien [illegible] surtout de vous refuser [illegible] croire..... oh..... oui..... très bien !....

—Non, Suzanne ! reprit le jeune homme en faisant un pénible effort sur lui-même, non.... dans le fond des calomnies de cet homme il y a néanmoins quelque chose de vrai.... quelque chose qui m'afflige profondément.... et qui m'indigne contre vous....

—Je ne comprends pas.

—Vous vous défiez donc bien de moi... vous me haïssez donc bien, qu'après vous êtes si fort empressée de quitter Paris.... de devenir la femme de mon oncle.... vous avez en outre introduit dans cette maison, un incompréhensible attachement qui semble devoir m'enlever le peu qui me reste encore de la tendresse de mon oncle....

—Monsieur....

—De mon père !.... oui, madame. Et ne supposez pas qu'il s'agisse entre nous d'une question d'argent.... ce serait mal me juger à votre tour !.... Que m'importe son héritage?.... Je suis jeune, je serai fortuné, j'ai [illegible]..... Mais, en dépit des égarements de sa [illegible] aujourd'hui déplorable, [illegible] oncle..... entendez-vous, madame, je le respecte et je l'aime comme un père !.... Et la preuve en est qu'à Paris, dans notre mansarde, tout en me refusant à une condition que je jugeais alors tyrannique, après mon départ, après le vôtre.... [illegible] immédiatement avec malice existence [illegible], je me mis au travail avec cette fièvre de résolution qui ne s'est plus démentie, et sans un duel fatalement rencontré..... pour toujours.....

—Je le sais! interrompit Suzanne avec un sourire empreint d'une sorte de tristesse.

—Comment? demanda Gustave.

—Je sais tout, tout vos [illegible]... Et sitôt que nous fûmes ici, [illegible] de cette horrible blessure, à la suite de laquelle vous avez failli mourir.... j'ai quitté Hyères avec M. Cabanelou.... nous sommes accourus à Paris dans cette maison de campagne où l'on vous avait transporté.... nous étions là, toujours à votre chevet.... durant ce long délire....

—Oh ! [illegible] ! interrompit à son tour le jeune homme, en fermant ses yeux comme devant de nouveaux horizons que lui dévoilait tout à coup cet aveu. Oh!.... je me souviens.... je me souviens !.... Cette douce apparition.... ma bonne fée....

Ah !.... ce n'était donc pas un rêve !....

—C'était tout simplement un secret.... poursuivit gracieusement la jeune femme. Mais vous m'accusez de vous haïr.... et malgré ma promesse, malgré l'ordre de mon mari, il faut bien que je me défende de cette odieuse imputation ; il faut bien que je vous dise que c'est à cause de moi, au lieu de rester obstinément invisible, nous nous serions tous les deux révélés à vous.... et qu'à Lyon de même, si ce n'était à Paris, votre oncle tout [illegible] immédiatement rouvert les bras. Mais malgré toutes mes prières, il fut [illegible], et, alors que vous fûtes hors de péril à Paris, tandis que vous nous cherchiez encore sans doute autour de la vieille cathédrale lyonnaise, nous étions déjà remontés en chaise de poste et nous galopions vers Hyères !

—Oh!.... je comprends.... je comprends tout à présent !.... s'écria le pauvre jeune homme éperdu, qui luttait en désespéré contre l'irrésistible attraction qui le poussait aux pieds de sa tante. Vous vous êtes cachée, vous m'avez fui..... mais cet entant..... avec cet enfant qui vous est complètement étranger, n'est-ce pas?.... n'est-ce pas Suzanne ?....

—Peut-être pas autant que vous le supposez ! répliqua-t-elle sans rougir, avec un accent étrange.

—Il serait vrai ?

—Attendez !

Et après une sorte de douloureux silence, et avec une profonde émotion dans sa voix toute pleine de larmes :

—J'avais deux amies.... raconta lentement Suzanne, une sœur à peu près de mon âge, une sœur qui avait pour ainsi dire remplacé les notre enfance la mère que nous avions à peine connue !.... Imprudente et rieuse fillette !.... Malgré nos conseils, nos supplications, mes pleurs, elle quitta deux mois avant moi la vallée de Montmorency. Ainsi que l'héroïne de cette romance qui vous a si douloureusement ému l'autre soir, les plaisirs de Paris séduisirent sa pauvre cœur de dix-sept ans ! Ainsi qu'elle, elle se nommait Huguette.

—Huguette ! répéta spontanément Gustave, en enchaînant sa tête foudroyée dans ses deux frémissantes mains.

—Un jour enfin, poursuivit Suzanne de plus en plus émue, Huguette ne rencontrait plus au hasard ! Les rires et les amours s'étaient envolés ! la vie s'éteignait dans l'abandon, dans la misère et dans les larmes! Malheureusement, sa lettre ne pouvait pas me parvenir à Hyères, et, durant sous mon nouveau nom.... Mais je le retrouvai à Paris, au chevet, où, tandis que vous reposiez dans cette campagne voisine de Montmorency, je m'étais tout rendue vers notre pauvre école dans l'ancienne maisonnette de mon père. Mes courtes absences [illegible] que l'on [illegible] venir, j'arrivai, hélas ! trop tard ! [illegible] d'elle, et là, tout d'abord, j'aperçus un chétif petit orphelin qui ne devait jamais connaître son père, et dont la mère allait mourir !

—Et quel.... est enfant.... ce Gustave.... c'est le fils de Huguette !....

—C'est le vôtre !

—Grand Dieu !

—Comprenez-vous, monsieur.... conclut en éclatant en sanglots la jeune femme, comprenez-vous maintenant pourquoi cet enfant m'est si cher !.... et pourquoi je l'ai fait recueillir, adopter, aimer par votre oncle ! pourquoi je l'ai nommé Gustave..... et pourquoi jamais..... non jamais..... il ne nous quittera plus !....

—Suzanne !.... sanglotait le jeune homme non moins terriblement affecté. Oh!.... pardon, pardon.... Mais elle.... elle.... Huguette?....

—Ne le savez-vous pas?.... N'avez-vous donc pas été prier sur l'humble tombe du Père-Lachaise? Priez et pleurez !.... et vous le pouvez sans remords. Gustave.... Vous n'êtes pas coupable de la chute de Huguette !.... C'est vous, au contraire, qui lui aviez loyalement tendu la main.... Elle est morte, non pas en vous pardonnant, mais en vous bénissant !..... morte bien jeune, hélas ! mais morte souriante et rassérénée, car elle avait qu'en moi son fils avait désormais une mère !.... son fils et le vôtre!.... Oh ! oui.... Gustave.... oui.... vous pouvez, sans crainte pour lui, le prier, et vous entendre, voyez-vous, il n'a plus à craindre sans cette autour de son berceau.... car elle habite et protège cette maison.... car c'est mon ange à tous !

Obéissant à la religieuse influence de la jeune femme, aux confuses personnes qui agitaient en ce moment sa tête et son cœur, à ses propres regrets, à ses souvenirs, à ses prières, Gustave s'agenouilla lentement et pria avec autant de sincère ferveur que devait non loin de lui prier Suzanne.

Mais lorsque, pour le chercher du regard, il releva ses yeux tout en larmes, depuis quelques minutes déjà la jeune femme avait sans bruit disparu.

XXV.

En revanche, allait revenir Malicorne, qui déjà s'approchait en se retournant à chaque pas vers le parterre, en criant de ce côté d'une voix assourdie et en grommelant à *petto* tour à tour :

— Vite, monsieur !...... vite...... allons donc !...... Oui !...... il reste planté en extase devant ses tulipes.... Quel homme.... Bon Dieu!...... quel mari !...... C'est révoltant !....

—Suzanne ! murmurait Gustave comme au sortir d'un rêve. Suzanne.... partie !....

—Oui, monsieur ! répliqua l'époux de Céleste en apparaissant tout à coup au seuil du pavillon, partie..... Et je ne suis pas fâché.... il vous n'en peut-être ?....

—Malicorne ! s'écria spontanément le jeune homme en bondissant avec fureur au collet de son ex-portier. Malicorne, vous m'avez prévenu que vous aviez des oreilles....

—Monsieur...... monsieur...... j'aime à le croire....

—Eh bien ! si vous hasardez jamais le plus petit mot injurieux contre Suzanne, je vous les coupe à l'instant toutes les deux !....

—Hein ?

Et Malicorne s'enfuit prudemment à l'autre extrémité du pavillon.

—Un docile ! poursuivit Gustave avec trop d'exaltation [illegible] pour mesurer ses paroles et pour faire attention devant qui il les prononçait ; un martyre... un sourire équivoque envers elle.... envers cet ange... [illegible] de avait un sacrilége. Elle m'a sauvé par les yeux. Cabanel.... assiste par l'esprit..... tout à l'heure enfin, dans cette dernière conversation, par le cœur....

—Par le cœur!..... grimaça pensivement Malicorne. Et c'est moi qui.... eh bien ! j'ai fait là de la belle ouvrage!

—Vous dites? ..... Et Gustave en se retournant tout en colère vers lui.

—Moi ? rien, monsieur !..... rien du tout, je vous jure..... et pourtant....

—Pourtant ?....

—Ah !..... n'englaisit déjà tout bas Malicorne, ah ! t'es sensible du cœur, toi ?.... [illegible] champagne de batteries !....

—Tu dis?

—Eh bien ! tant pis !.... éclata héroïquement le laquais par procuration. Prive-moi si vous le voulez, d'un de mes plus précieux organes..... J'ai des idées, faut que ça sorte !

—Contre elle encore, contre Suzanne ?

—Non, monsieur, c'est en vis-à-vis de votre oncle....

—De mon oncle !

—De notre pauvre bonhomme d'oncle, dont vous allez maintenant l'épouse ! et qui ne l'aurait pas voir, [illegible]. Mais, de votre part, à vous, quand même [illegible]....

—Il se mêla..... de [illegible] défendre de murmurer à demi-voix Gustave, sur la pente duquel ce dernier mot venait précisément de mettre le doigt.

—Ce serait !.... chantonnait à la sourdine Malicorne en se frottant les mains.

—Puis, tout haut, et avec une sorte d'éloquence [illegible]—sur un fond de moralisateur [illegible] clairement ainsi pour le plus grand profit de la morale, et pour le plus parfait honneur de tous :

—Voyez, jeune homme, voyons ! voudriez-vous faire rougir les cheveux blancs et lui [illegible] de la peine ? Fi! mais écoutez, bien ! le veille sur son chef, à ce tour. Il se est trompé encore, fuyez la maison paternelle de votre oncle. Un bon mouvement, dans votre second !

—Merci ! s'écria presque immédiatement Gustave, que l'émotion avait tombé, si ce n'étaient les mots ; merci, Malicorne, vous me rappelez à mon devoir. A l'instant. Oui, demain je ne puis plus rester ici, [illegible]. Adieu !

—Bravo ! allez-vous-en !

—Aujourd'hui même, à l'instant !

Puis, s'asseyant devant une table sur laquelle se trouvait tout ce qu'il faut pour écrire, il ajouta tout bas :

—Et pour ne trouver personne, et pour qu'on ne se doute de rien, et pour me punir, je cesse aujourd'hui [illegible] même.....

—Sublime ! s'écria Malicorne qui, dans sa joie, ne faisait attention, à son tour, qu'à l'intention générale. Vite une lettre, et dépêchons vivement !

—Je n'écris plus, j'écris.

—A votre tante ?

—A Suzanne..... non ! A mon oncle..... deux mots seulement..... pour le remercier de ses bontés, pour le supplier de respecter le secret de mon départ, pour lui signifier que ma résolution est irrévocable !

Barabraro ! Barivez et filez, mais tout de suite, tout de suite ! Intimité l'impatient inspiration, qui tremblait toujours que sa victime ne changeât d'avis et que l'amour ne fût le plus fort.

Un instant après, Gustave se relevait, la lettre terminée et cachetée à la main.

—Donnez, s'empressa d'offrir Malicorne, je m'en charge.

—Soit ! conclut douloureusement et courageusement le jeune homme, qui déjà s'éloignait du pavillon. Je cours à ma chambre et j'y termine [illegible] mes préparatifs de départ. Peut-être [illegible] ne vous [illegible]..... mais je ne serai [illegible] conduit en honnête homme !.... Encore une fois, merci, Malicorne !

XXVI.

Malicorne triomphait !....

Malicorne riait, pleurait, chantait, dansait, se trémoussait, écumait, étouffait, délirait, en agitant au-dessus de sa tête la précieuse lettre d'adieu qu'il venait si habilement de conquérir.

En opposition avec cette incandescente folie, son maître, qu'il avait appelé depuis une heure, arrivait tout doucement enfin, plus tranquille, plus béat, plus souriant que jamais, une superbe tulipe à la main, et d'une molle voix murmurant à l'adresse beaucoup moins à son domestique qu'à la fleur :

—Eh bien!.... qu'est-ce encore ?.... que me voulais-tu?.... Vois, la belle œuvre ! Jolie?....

—Et il s'occupait pendant ce temps-là de tulipes !.... s'exclamait fantastiquement Malicorne. Malheureux que vous êtes, vous jardiniez sur un volcan !

—As-tu bientôt fini avec tes énigmes ?

—Ah ! ma foi, je n'y tiens plus.... vous l'échappez d'une belle, Victoire, monsieur, victoire !

—Victoire ?.....

—Vous croyiez que j'étais un imbécile?....

—Et je le crois plus que jamais !

—Et je le suis au surpris, ici même, à l'instant, ensemble....

—Vraiment?.... Eh bien, qu'est-ce que tu veux que j'y fasse ?

—Que j'y fasse !.... que j'y fasse !.... Comment ! si, sous vos yeux.... si tous les deux....

—Ah !.... mais....

—Monsieur Malicorne !....

—Monsieur, votre vous, monsieur, vous n'irez pas jusque-là. Voici une preuve écrite. Cette fois, enfin, je vous ai radicalement sauvé !....

—Une lettre..... De qui ?

—De votre neveu ! Il s'en va.

—Où donc ?

—A tous les diables !

—Il serait possible !.... Et le bonhomme Cabanelou, qui s'était empressé d'ouvrir la lettre et qui la lisait rapidement avec une sorte de maligne joyeuse. Ce serait vrai !.... Déjà.... et il veut s'en aller? Oh ! mais bien, je saurai bien l'empêcher de partir !

—Ah bah !.... exclama stupidement Malicorne, qui faillit tomber à la renverse, moralement écrasé.

Déjà, dans une surexcitation étrange, le bonhomme Cabanelou s'était précipité au dehors et courait vers la maison en murmurant, et en criant tout à la fois :

—Suzanne !.... C'est que quand j'ai mis quelque chose dans ma tête.... Suzanne !.... Je l'avais bien dit.... ça y est !.... Enfin.... Suzanne.... Suzanne.....

—C'est du joli !..... grinçait de son côté Malicorne, c'est du propre!.... Ah.... ah.... ah.... il a une tête.... Eh bien, je lui prouverai que j'en possède une également...... et une fameuse! .... Mes.... non.... mille noms d'un nom!.... je n'en aurai pas le démenti.... et puisqu'il le veut absolument, je lui mettrai le nez dessus!.... Monsieur Cabanelou.... monsieur Gustave!....

Et sans trop savoir auquel des deux il allait courir tout d'abord, afin de conjurer ce nouvel orage, il s'élança follement sur la terrasse.

Malheureusement, bien qu'à peu près de même âge, le maître de Suzanne avait des jambes beaucoup plus alertes encore que l'époux de Céleste ; et lorsque Gustave revint, fort mécontent, après de sa chambre, en s'appuyant à une de ses fenêtres, [illegible] en chambre pour comme [illegible] qui pût surprendre en fuite en quittant la maison [illegible] Gustave l'emmena [illegible] de tout son cœur, de ses vœux attristés et comme un [illegible] d'attirail, [illegible] fois au rendez, et, il retourna une dernière fois au rendu, afin de saisir d'un dernier regard cette maison sainte et chère, ce petit Gustave, et cet [illegible] heureux, et qu'il devait abandonner, et qu'il fuyait pour jamais !..... lorsque enfin il posait le pied sur le seuil, il y rencontra face à face avec Suzanne, qui lui montrait au tôt le visage ; puis celui [illegible] en même temps ses deux cœurs [illegible] impératives, avec une formelle [illegible] : —Gustave !..... Je sais tout !..... vous ne partirez pas!

(*A continuer.*) CHARLES DESLYS.

Ticket Présidentiel.

Pour la Présidence :
MILLARD FILLMORE, de New-York.

Pour la Vice-Présidence :
ANDW. JACKSON DONELSON, du Tennessee.

ÉLECTEURS.
PREMIER DISTRICT: E. [illegible], Jr.
SUPPLÉANT: Hon. GEORGE EUSTIS, Jr.
SECOND DISTRICT: GLENDY BURKE, d'Orléans.
SUPPLÉANT: M. M. [illegible].
TROISIÈME DISTRICT: D. C. [illegible], de Terrebonne.
SUPPLÉANT: PREGLE [illegible], de Lafourche.
QUATRIÈME DISTRICT: PRESTON POND, Jr., [illegible].
SUPPLÉANT: [illegible].
CINQUIÈME DISTRICT: JOHN M. [illegible], de St-Landry.
SUPPLÉANT: [illegible].
SIXIÈME DISTRICT: P. ALEXANDER, de [illegible].
SUPPLÉANT: L. P. [illegible], de Caddo.

5 sep—jusq 5 nov

Ralliement des Fillmoriens ! Fillmore Rangers.

L'Hon. RANDELL HUNT haranguera les Fillmore Rangers et ses concitoyens, CE SOIR, 31 octobre au Odd Fellows Hall.

Les Whigs de la vieille roche, les démocrates conservateurs et le public sont invités à assister à l'assemblée.

[illegible], Président.
[illegible], Secrétaire.
31 oct

Washington American Club.

LES membres de ce club se réuniront à l'encoignure des rues Claiborne et Orléans, dans les lieux pendant cette semaine, à 7½ heures. Un avis [illegible] d'être ponctuels.
[illegible]
J. H. ADAMS, secrétaire [illegible].

Découverte importante !
ÉCLAIRAGE SANS DANGER
KEROSENE
OU
HUILE DE CHARBON.

LES soussignés, seuls agents au Sud-Ouest, de la North American Kerosene Oil Co., de New-York, annoncent au public qu'à leur dépôt [illegible] [illegible]

Ils tiendront [illegible] de cette huile. LE KEROSENE [illegible] [illegible] [illegible]

B. NAUTRÉ & Co.
31 oct—1m 25, rue Condé

Marchandises nouvelles!

D. P. SLAMLAN & Co annoncent [illegible] aux Dames qu'ils ont fait l'ouverture d'un assortiment [illegible] de robes de soie à volants, [illegible] [illegible]
31oct Nos 12 et 14, rue de Chartres

Changement de magasin.
MIGUEL HERNANDEZ Jr, Encanteur,

A transféré son magasin du No 17, rue des Français, entre Esplanade et Victoire, au No 2, rue de la Vieille-Levée (ancienne Victoire), entre Esplanade et Frenchmen. [illegible] jeudi, le mercredi et le vendredi.

Miguel Hernandez Jr,
ENCANTEUR,

No 2, rue de la Vieille Levée (ancienne rue Victoire) entre Esplanade et François.

Propriétés, Meubles, esclaves, marchandises [illegible] [illegible]

Leçons de piano.

M. ALEXANDRE FLANDRY, professeur de piano, informe le public que, venant se fixer à la Nouvelle Orléans, il se propose de se livrer à l'enseignement du piano et de la musique.

Références—[illegible]

S'adresser à [illegible] de M. Flandry rue St. Philippe, No 266, entre Villeré et Robertson.

CERCLES DE BOUCAUTS.

A vendre : [illegible]

31 oct—6 No 79 rue Toulouse

46—Rue de Chartres—46
A. CAMAND & DESTEE.

ONT l'honneur de prévenir les dames et le public, qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages du New-York, un grand assortiment de [illegible] [illegible]

[illegible] A. Camand & Destee [illegible] [illegible]

E[illegible] de navire Johanna [illegible] du Havre [illegible]

LAMPS & [illegible]
31oct 9 et 11 rue Jefferson.

G[illegible] de New York [illegible]
LARADA [illegible]
31oct 9 et 11 rue Jefferson.

10 [illegible] du steamship Black Warrior, de New York [illegible]
31oct [illegible]

Perdu ou volé.

UN portefeuille [illegible] [illegible] Une récompense de [illegible] à la personne qui rapportera [illegible]

Magasin de [illegible]

[illegible]
Encoignure [illegible] et Orléans, No 73, rue du Camp.

A Reçu par le [illegible], venant de New-York, un grand assortiment de [illegible] [illegible] pièces [illegible] 150 pièces [illegible] [illegible] l'aune.
[illegible]

La Science pour tous.
Journal hebdomadaire illustré.

HOMMES de science pratique et d'expérience [illegible] [illegible]

Prix de l'abonnement [illegible] par an.

On s'abonne à la Librairie Nouvelle, rue de Chartres, No 107.
27 oct

Les Cinq Centimes Illustrés.
JOURNAL HEBDOMADAIRE.
Romans—Nouvelles—Voyages—Musique.

Prix de l'abonnement.........$2 50 par an.

La 3me livraison de ce journal est COMPLÈTE : HENRY [illegible], les [illegible] sont l'œuvre des meilleurs artistes.

On s'abonne à la LIBRAIRIE NOUVELLE.
29 oct Rue de Chartres, no 107

Glaces, Cadres, dorures &c.
Marchand de Glaces et Magasin.
[illegible] DUBUY, Doreur,
Rue Royale, [illegible] entre Dumaine et Bienville.

OUVRIRA le [illegible] octobre, son nouveau magasin de GLACES et CADRES à l'adresse ci-dessus, [illegible] [illegible]

ARACIA POS [illegible]
[illegible] vin de dessert.

225 paniers, 200 [illegible] [illegible] Nos 96 Passage de la Bourse.

ATTENTION.

Raisins de la nouvelle récolte, etc.

AUJ. E. Pynes vend à l'encan, cette après-midi, à 4 heures, à son magasin, No 66, rue des Magasins, [illegible] de Malaga [illegible] [illegible]

Un grand assortiment de [illegible], etc., de chapeaux [illegible] 25 heures, au No 22, rue des Magasins, par D. F. Murphy, encanteur.

[illegible] [illegible]
BARKER, LOVELL & Co.
[illegible]
BARKER, LOVELL & Co.
27 oct BARKER, LOVELL & Co.

COMPAGNIE FRANCO-AMÉRICAINE.

[illegible] FRANÇOIS JERAN, capitaine Gilbert, [illegible] [illegible]

EDOUARD DUVERGIER & Co. } Agents
J. P. WHITNEY & Co.
28 oct

Sociedade Portugueza de Beneficencia.
Noticia.

Os membros que compoem esta sociedade se reuniraõ SABADO, 1º de novembro de 1856, á horas da tarde em ponto, para hirem em procissaõ ao Cemeterio Catholico, No. 1, para assistir às ceremonias que serão ali feitas pelo Rev. Padre Moriguot, Capelão desta sociedade [illegible] [illegible]

Por ordem do Sr. Presidente,
JOSÉ T. ABANTES, Sec.

Sociedad Española de Beneficencia Mútua.

Los miembros de esta sociedad se reuniran el dia primero de noviembre, a las diez en punto de la mañana, en casa del señor presidente Do José Lladó, para salir procesionalmente, y asistir á la ceremonia fúnebre que tendrá lugar en nuestro panteon en conmemoracion de los miembros finados.

De orden del presidente accidental,
LEON G. DE VILLEGAS, Secretario.

Société Espagnole de Bienfaisance Mutuelle.

LES membres de cette société se réuniront, le 1er novembre, à 10 heures précises du matin, chez M. le président, Don José Lladó, pour former un cortège et assister à la cérémonie funèbre qui aura lieu, à notre Panthéon, à la mémoire des membres défunts.

Par ordre du président [illegible],
LEON G. DE VILLEGAS, Secrétaire.

Société Catholique.

Pour l'instruction des orphelins dans l'indigence, Troisième District.

LES personnes charitables de notre ville sont prévenues que la Société catholique, [illegible] le jour de la Toussaint, une quête [illegible] [illegible]

Par ordre du président.
ARMAND LANUSSE, Secrétaire.

AUX DEMOISELLES.

ON demande immédiatement [illegible] [illegible]

Pas de jeunes filles au-dessous de 13 ans.

Brie ou St blanc, à carreaux.

CINQ [illegible] brie blanc [illegible]
G. R. GRAHAM,
26 oct—12f 26, rue Gravier

ALFENIDE.

LE soussigné, successeur de A. FAYA & Co, informe le public qu'il vient de recevoir [illegible] [illegible]

Cuillers de table et de dessert—Cuillers à café—[illegible]

G. [illegible] & Co.
[illegible] Chartres.

AVIS.

DE jeunes gens connaissant les affaires [illegible] A. BARRAUD & Co.
30 oct—2 [illegible] rue du Canal

J. VIOSCA Jr.
Marchand-commissionnaire,

Importateur de Vins, Eau-de-vie, Sardines, etc.
[illegible] 12, rue Bienville

O[illegible] Barcelone [illegible] J. VIOSCA Jr.
21 oct—[illegible]

A [illegible] navire [illegible] [illegible] J. VIOSCA Jr.
[illegible]

100 livres pistaches du Levant [illegible] J VIOSCA Jr.

TABAC—17 balles de [illegible]
J. VIOSCA Jr.

L[illegible] G. ROYER [illegible] [illegible]

Avis de société.

LE soussigné ont formé [illegible] [illegible] No 12, Passage de la Bourse, entre les rues Chartres et [illegible].

P. DEVEREUX.
Nlle-Orléans, 22 octobre 1856. 23 oct—1m

L[illegible] [illegible]
A. F. [illegible]

Demande de cuisinière.

ON demande une bonne cuisinière à loyer. S'adresser au No 288, rue Conti.

[illegible]

O[illegible] des renseignements sur le sieur [illegible] [illegible]

Louée par la Chiromancie.

[illegible]

Changement de magasin.

P. GUMA a transporté son magasin du No. 11, rue [illegible], coin de la rue de [illegible]

Cigares de la Havane.

[illegible] [illegible]

P. GUMA, encoignure Canal et Tchoupitoulas.

Cigares de la Havane.

L[illegible]
GALLARDO & BASUALDO.

S[illegible] de la Havane [illegible]
GALLARDO & BASUALDO.

A [illegible] de sardines, marque Albert [illegible] [illegible]

D. VALETON & Co.
26, rue Tchoupitoulas

P. G. LABARRE,
Agent du Home [illegible] Company, de New-York.
Capital de $175,000.

Continental Insurance Company, à Philadelphie.
Capital de $1,000,000.

No 22, rue Victoire, 2e District, Nlle-Orléans.

MM. O. P. [illegible], agents généraux.
[illegible]
Dr J. M. KOVALESKY, médecin examinateur.

S[illegible]
V. & E. HANGMAN.

S[illegible]
V. & E. HANGMAN.

Bonne occasion.

[illegible], entre Toulouse et St-Louis.

MLLE CLÉMENCE GUÉRIN, de retour de France, a l'honneur de prévenir les dames qu'elle vend au prix coûtant et au-dessous, le reste de son assortiment de lingerie et modes. Très prochainement l'ouverture des dernières nouveautés de choix desquelles Mlle Guérin a puisé en son [illegible].
26 oct—15

No. 31, rue de Chartres, encoignure Dumaine,
MODES ET NOUVEAUTÉS.
OLYMPE & Co.

Ont l'honneur de prévenir les dames qu'ils viennent de recevoir un grand choix de marchandises de modes et nouveautés, consistant principalement en chapeaux et capotes, fleurs artificielles, Robes de soie à volants, moiré antique, velours rayés, [illegible] de soie, robes de [illegible], robes [illegible] et chemisettes de soie à volants, châles de velours, châles cachemire de l'Inde, châles de soie et de laine, manteaux de velours et de drap, [illegible] de soie, mouchoirs brodés, lingerie [illegible], lingerie ordinaire, fleurs, [illegible], corsets, articles de fantaisie, etc., etc.

Ces marchandises ayant été choisies avec le plus grand soin par madame Olympe, elle-même, dans les meilleures maisons de Paris, nous osons espérer que les dames voudront bien continuer leur bienveillant patronage.

OLYMPE & Co.
26 oct 31 rue de Chartres

[illegible]
Rue de Chartres, No 19.

NOUS venons de recevoir [illegible] [illegible]

A. [illegible] & Co.

Leçons de piano.

DÉSIRÉ DELMONT, professeur de piano, de retour à la Nouvelle-Orléans, se chargera de l'éducation musicale des personnes qui l'honoreront de leur confiance.

S'adresser au No 128 rue [illegible] de Chartres.
19 oct—4m

P. DUBEL & Cie.
37 Rue de Chartres,

VIENNENT de recevoir par le navire Galena, de New-York, un grand assortiment de Pendules à [illegible], à vis et à bosses, de [illegible] et grandeurs [illegible], et manufacturés [illegible] pour leur maison.

[illegible] pendules, de Mason, reliure double et simple, [illegible] de papier velin, ces derniers [illegible] supérieurs à tous ceux manufacturés jusqu'à ce jour.

[illegible] reçu un nouvel envoi de CANIFS de Rogers et de Crookes, ainsi que des plumes d'or de Brown, diam Magnolia.

Le tout est offert aux prix les plus modérés, par
P. DUBEL & Cie,
26oct 37 rue de Chartres

A LA ST PORTER—20 tonneaux Burton ale, 20 tonneaux Barclay et Perkins porter, bouteilles et demi-bouteilles, à vendre par
[illegible] THOMAS,
28 oct 9, rue Gravier

Avis important.

Salonnes et Magasins, très bon marché.

Aux Nos 8 et 10, rue de Chartres, près Canal.

LAZARE & LEVASSEUR vendent en ce moment leurs Nos 8 et 10, rue de Chartres, à des très grandes sacrifices, un lot de 500 Talmas pour dames [illegible] [illegible] Ils invitent respectueusement les dames à venir les visiter.

LAZARE & LEVASSEUR,
Nos 8 et 10, rue de Chartres

Santonin Magloire.

UN NOUVEL ARTICLE.
MONTROSE & STILWELL.
29..............Rue des Magasins..............29

Un article élégant de [illegible] [illegible]

MONTROSE & STILWELL.

Attention ! — Attention !

Une occasion des plus favorables pour les personnes qui désirent s'établir dans la rue du [illegible].

A louer le beau magasin situé No 160, dans ladite rue, la porte après celui de M. Holmes.

Aussi à vendre ou à louer à des conditions très avantageuses, les [illegible] [illegible]

A LOUER—Le grand magasin à 4 étages, No 28, rue de Chartres, entre les rues Canal et Bienville. [illegible]

S'adresser à R. A. & G. W. LEE,
[illegible]

A LOUER.

UNE maison en briques, à étage, dans la rue des Casernes [illegible] [illegible]

EDWD. [illegible] & Co.
[illegible] Carondelet

AVIS.

LES soussignés, avocats, ont formé une société, à partir de cette date, sous la raison MICHEL & KOONTZ. Leur bureau est au No 20, rue du Camp.
J. [illegible]
[illegible] W. D. KOONTZ.

PAPIER NOIR POUR LA TOUSSAINT.

QUELQUES RAMES, à vendre par rames, par mains et par feuilles, chez
[illegible] & Co,
6 oct 149 Rue de Chartres

A[illegible] [illegible]
P. D. SECOND & COUTIN,
[illegible] rue Bienville

Machines à briques.

MACHINES à briques, patentées, de A. Hall, en magasin et à vendre par
E. E. BARLOW & Co.
24 juin—1m 36, rue du Canal

Vins Casanial du Roussel.

M[illegible] [illegible]
ANDRÉ F. VALLS,
[illegible] rue des Magasins

A[illegible] [illegible] Gravier

V[illegible] [illegible] [illegible] THOMAS,
9, rue Gravier

C[illegible] [illegible] THOMAS,
9, Gravier

S[illegible] [illegible]
ALFRED KEARNEY,
[illegible] rue des Magasins

A[illegible] [illegible] P. GUMA.
[illegible] Canal et Tchoupitoulas

R[illegible] [illegible] P. GUMA.

T[illegible] [illegible] P. GUMA.

L[illegible] [illegible]

U. LAROUSSINI & Co. Maison Rouge No 1 près du marché aux légumes

R[illegible] [illegible]
U. LAROUSSINI & Co. No 1 maison rouge près du marché aux légumes

A VENDRE [illegible]
U. LAROUSSINI & Co.

A VENDRE [illegible]
U. LAROUSSINI & Co.

[illegible] [illegible]
HENRY VALETON,
59, rue St-Louis.

V[illegible] [illegible]
HENRY VALETON,
59, rue St-Louis.

C[illegible] [illegible] DE LA HAVANE [illegible]

LOTERIES de SWAN & Co.

(AUTORISÉES PAR L'ÉTAT DE L'ALABAMA.)

$50,000 !
Pour $10

Loterie de l'Académie Militaire du Sud,
Classe J.

Pour être tirée publiquement dans la ville de Montgomery, Alabama,

JEUDI, 20 NOVEMBRE 1856,

Nombres simples ! !

SAMUEL SWAN, directeur

Seulement 30,000 billets.

Les lots gagnants s'élèvent à

$200,000!

Ils seront distribués d'après

L'INCOMPARABLE PLAN SUIVANT :

1 Lot de	$50,000,	sont		$50,000
1	de	20,000,	sont	20,000
1	de	10,000,	sont	10,000
1	de	10,000,	sont	10,000
1	de	10,000,	sont	10,000
1	de	5,000,	sont	5,000
1	de	5,000,	sont	5,000
2	de	1,000,	sont	2,000
20	de	500,	sont	10,000
50	de	300,	sont	15,000
75	de	200,	sont	15,000
100	de	100,	sont	10,000
125	de	60	sont	7,500

APPROXIMATIONS :

4 Lots de $600, approx. de	$50,000,	sont		$1,600
4	de 300,	de	20,000,	sont 1,200
4	de 250,	de	10,000,	sont 1,000
4	de 200,	de	10,000,	sont 800
4	de 175,	de	10,000,	sont 700
4	de 150,	de	5,000,	sont 600
4	de 60,	de	5,000,	sont 240
8	de 50,	de	1,000,	sont 400
80	de 25,	de	500,	sont 2,000
200	de 25,	de	300,	sont 5,000
300	de 20,	de	200,	sont 6,000

1,000 lots s'élevant à.......................$200,000

Billets entiers.......$10—demi billet.......$5—Quart de billet.......$2 50.

La loterie de l'Alabama et celle de la Georgie offrent plus d'avantages qu'aucune autre. La manière dont elles sont dirigées, le grand nombre de prix qui se vendent, la promptitude avec laquelle les gagnants sont payés, sont la meilleure garantie que les acheteurs seront toujours dirigés avec la plus grande honnêteté.

—Plan de la Loterie.—

Il y a 30,000 billets, de 1 à 30,000. Il y a 380 lots gagnants et 620 approximations, ce qui fait au total 1000 lots gagnants.

Le tirage a lieu publiquement, sous la surveillance de deux commissaires assermentés.

Les Nos de 1 à 30,000, correspondant aux numéros qui se trouvent sur les numéros imprimés séparément sur des morceaux de papier sont entourés de petits tubes en ferblanc et mis dans une roue.

Les premiers 380 lots gagnants, imprimés et en forme de la même manière, sont mis dans une autre roue.

Les roues sont tournées ; on tire un numéro de la roue des numéros et, en même temps, un lot de l'autre roue. Le numéro et le lot sont ouverts, montrés au public et enregistrés par les commissaires ; le lot est enregistré vis-à-vis du numéro tiré. Cette opération est répétée jusqu'à ce que tous les lots soient tirés.

Approximations.—Les deux numéros qui précèdent et les deux qui suivent ceux qui gagnent les premiers lots auront droit aux 620 lots d'approximation, d'après le plan.

En demandant des billets,

Faites-nous parvenir l'argent, et les billets seront expédiés par la première malle.

La liste des numéros tirés et des lots gagnant sera envoyée aux acheteurs immédiatement après le tirage.

Il faut transmettre sans retard les demandes de billets.

Les billets qui ont gagné des lots sont payés au comptant ou échangés pour d'autres billets, à l'un des deux bureaux.

Les demandes de billets peuvent être adressées à la boîte 34, B., Bureau de poste, Nlle-Orléans, ou à S. SWAN & CO, Atlanta, Ga.
ou à S. SWAN, Montgomery, Ala.
25 oct—v et sam

CHARBON ! CHARBON !

CHARBON Canal américain à UNE PIASTRE le baril. C'est un excellent charbon pour les familles. En débarquement et à vendre, en quantités au gré des acheteurs, sans frais de transport, par
JAMES NIMICK,
29 oct—3 No. 168, rue Gravier.

Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.
16 octobre 1856.

Aux consommateurs de charbon cokes.

LE prix du coke sera, jusqu'à nouvel ordre, de soixante-deux cents et demi par baril, non compris le prix ordinaire du charroi.

Par ordre. N. O. J. TISDALE.
12oct—3m Trésorier.

FORMATION DE SOCIÉTÉ.
MM. Alfred Lebéane & John Lebeane,

INFORMENT le public qu'ils ont formé une société sous la raison de A. LEBLANC & Co, pour l'exploitation des affaires de Bois de chauffage, Sable, Briques, etc.

A. LEBLANC & Co.
21 oct—15 encoignure Tremé et Vieux Bassin

DEMANDE.

ON demande une nourrice sans son enfant. Une Française, une Allemande ou une femme de couleur. S'adresser rue St Louis No 24 au premier.
28oct—3t

On demande

DANS un magasin de Nouveautés en gros et en détail, un employé capable de faire le gros ouvrage et aider à servir les acheteurs. S'adresser au bureau de l'Abeille à F. E., 4, en donnant son nom, le nom et l'adresse de deux personnes recommandant le demandeur. On préférerait un employé pouvant manger et coucher dans l'établissement.
7 oct—15 ou 3tj

Changement de domicile.

Les soussignés ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public en général qu'ils transportent leur magasin de meubles au No 48, rue Royale, encoignure Bienville et se proposent d'en faire l'ouverture lundi prochain, 27 du courant.

Ils espèrent qu'ils continueront à jouir du bienveillant patronage dont on a bien voulu les honorer jusqu'à ce jour.

Nouvelle Orléans, 23 octobre 1856.
26oct GIRAJEAN & BENTZAU

A louer pour Voir-Restaurant, No 24, rue Royale.

Le haut de la maison et les vastes dépendances conviendront à un restaurant, No [illegible], rue [illegible].

2 maisons rue Bourgogne Nos 74, 77, 79, 81, entre Bienville et Conti,

1 grande maison à étages, rue Esplanade, entre Amour et Craps,

1 magasin à étages, rue Nouvelle Levée, nos 84, 86 et 88, pas la rue Girod, no 19.

1 magasin à entrepôt, rue Toulouse, entre Bourgogne et Rempart,

1 maison à étages, no 44, rue Victoire, entre Marigny et Champs Elysées,

Une moitié de maison, rue Hercules, entre Erato et Clio. 16 oct—[illegible]

Almanach d'adresses [Directory] pour 1857.

TOUTES les personnes qui ont changé de bureau ou de résidence depuis l'enregistrement de leurs noms et domiciles pour le *Directory* de 1857 sont priées d'en donner avis le plus tôt possible à W. H. Rainey, boîte M, 232. A. MYGATT & Co,
Éditeurs et libraires,
9oct—3m 15 rue du Camp

Hotel St-Louis.

CET hôtel auquel toutes les familles accordent leur patronage, a été entièrement réparé, repeint et augmenté pendant l'été ; l'ameublement en est également renouvelé. C'est, sous le rapport du confort et de l'élégance, un des premiers hôtels des Etats-Unis.

MM. R. W. Holbrook et J. H. R. Parchild prennent part à la direction. Toutes les améliorations possibles ont été introduites dans chaque département.

L'hôtel sera ouvert mercredi, 15 octobre.
CHAS. L. GUMBEL,
23sep—3m v etc Propriétaire

L'Hôtel des Etrangers.

CET établissement nouvellement repeint et mis à neuf, est maintenant prêt à recevoir des pensionnaires. Le propriétaire n'a rien négligé pour le rendre commode et confortable aux personnes de la campagne et de la ville. La propreté, les soins et les attentions ne manqueront pas.

A. CAILLIER,
Hôtel des Etrangers, rue de Chartres no 146
1 oct—1mv. et s. entre St Louis et Toulouse

TAPIS.

VENANT de recevoir d'Angleterre, par le navire Dumbarton de Liverpool, directement de la célèbre manufacture de MM. J. Crossley & Son, un magnifique assortiment de tapis de velours, de Bruxelles.

Aussi :

En magasin, un nouvel assortiment de 3 plis d'Ingrain du dessins tout nouveaux. Toiles peintes de 3 à 24 pieds de long, coupées à la grandeur des appartements. Stores transparents nouveaux dessins. Collection de tous modèles.

TODD & GANDOLFI,
1oct 130 rue Canal, près la rue Royale, Saloon Touro.

A. BARRAUD & Co.
Changement de Domicile.

Du No. 40 rue de Chartres au No. 130 rue du Canal (Bâtisse Touro.)

LES Soussignés offrent en vente à leur nouveau magasin un assortiment complet et entièrement neuf de toutes les nuances et de tous les prix de :

Rubans de soie de toutes les largeurs, genre nouveaux ;

Franges noires, haute nouveauté ;
Un assortiment complet de boutons en tout genre.
Un magnifique choix de franges et galons jaspé;
—Tous les articles de mercerie, tels que :—
Fils, aiguilles, galons etc., etc.,
Parfumerie fraîche et des meilleures maisons de Paris.

EAU PHILOCOME.

Cette eau dont la vertu est de prévenir et d'arrêter la chûte des cheveux, a déjà obtenu un grand succès; ses effets sont infaillibles.

M. Barraud a annexé à son magasin un salon de coiffure pour dames et pour enfants. Il sera toujours abondamment pourvu d'un grand assortiment de nattes, bandeaux, tresses etc., etc.

12oct A. BARRAUD & Co.

POUR LA TOUSSAINT.
La maison Lelièvre,
118, rue Royale,

DONNE avis qu'ayant profité de l'ordre des [illegible] d'une faillite d'une des plus fortes manufacture de fleurs de Paris, elle vendra, en gros ou en détail au plus bas prix, [illegible] provenant de ces factures.

Tels que :

Couronnes en perles, avec ou sans inscriptions
do	velours	do	do.
do	crêche	do	do.
do	velouté	do	do.
do	velours	blancs avec perles.	
do	[illegible]	de dentelle et perles.	
do	chenille blanche et argent.		
do	fleurs avec guirlandes.		
do	immortelles.		

Guirlandes pour ornements de tombes de la grande variété.

Un grand assortiment de vases de toutes sortes. Médaillons Dahlia, avec inscriptions, nouveau genre.

Immortelles par paquets.
Corbeilles et médaillons pour tombes.

[illegible] [illegible]

MEUBLES. MEUBLES.
Entrepôt du Sud,
CHAS. J. [illegible],
6 mars—1an 171 et 173, rue du Canal.

A Louer,

Le second, troisième et quatrième étages du magasin No. 50, rue Commune. S'adresser au magasin.
J. RIVIERE & HICKMAN.

Hôtel Verandah Conti.

MADAME GEORGE prévient respectueusement ses habitués et le public en général que l'hôtel rétabli avec les propriétaires de cet hôtel pour le renouvellement de la continuation de son bail aux mêmes conditions, pendant trois autres années, ses [illegible] que sa maison [illegible] et à le placer au rang des premiers hôtels de la ville.

Nouvelle-Orléans, 12 octobre 1856. A. GEORGE.

C[illegible] champagne supérieur à vendre par IS BAILLY BLANCHARD & Co
[illegible] 27, Vieille Levée

St-Sulphite de Chaux
DE H. BONNABEL.

Nlle-Orléans, 20 septembre 1856.

LES soussignés fabriquent et sont actuellement prêts à fournir du véritable et pur St-Sulphite de Chaux, supérieur en qualité et en force à tout ce qui a été fait jusqu'à présent en ce genre

Il est presque inutile de rappeler aux planteurs—c'est un fait qu'ils connaissent déjà—que le St-Sulphite de Chaux, judicieusement employé, ne manque jamais de produire un magnifique sucre cristallisé, blanc et jaune, qui commande toujours les prix les plus élevés sur le marché ; et la meilleure recommandation de cet article pour les acheteurs de l'Ouest, [illegible] de St-Sulphite de Bonnabel, [illegible] [illegible]

[illegible]

H. BONNABEL.
A l'angle des rues Natchez et Tchoupitoulas.

Les barils vidés à remplir seront échangés gratis des bateaux, et réexpédiés sans frais additionnels pour les planteurs, à partir du transport par drey. 24 sept—1ot

Aux Habitants.
Couvertures Françaises pour nègres.

LES soussignés ont en magasin et offrent au plus bas prix, des couvertures françaises, pesant 9 livres. Ils invitent leurs amis et le public à venir les examiner.
GIQUEL & JAMISON.
27 oct 18, rue de Chartres

Avis aux contribuables.

LES tableaux d'assessement du Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans seront exposés et pourront être examinés et rectifiés, pendant trente jours, à partir de lundi, 6 octobre 1856, à mon bureau, au Hall de l'ancienne 1re Municipalité, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. Il y aura un homme compétent qui fournira gratuitement les tableaux et les affidavits en blanc aux personnes qui voudront faire rectifier des erreurs.

[Signé] J. L. FABRA, Recorder du 2me District
6 oct—1m

Avis aux Contribuables du 3me district, de la ville de la Nouvelle-Orléans.

AVIS est par les présentes donné que les tableaux d'assessement du Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans pour l'année 1856 pourront être examinés au bureau du recorder du 3me District tous les jours, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. à partir de lundi, 6 octobre 1856, et resteront ainsi exposés pendant 30 jours, les dimanches exceptés.

Nouvelle-Orléans, 3 octobre 1856.
JOS. SOLOMON,
3oct—30 recorder du 3me District

Aux Chargeurs du Troisième District de cette ville.

LE soussigné, en sa qualité d'agent du Continental Insurance Company et du Knickerbocker Life Insurance Company, deux des compagnies les plus fortes et les plus dignes de confiance aux Etats-Unis, est prêt à assurer les bâtisses, les marchandises en entrepôts, les marchandises, les mobiliers, les navires, la vie des blancs ou des esclaves, aux taux les plus bas. En cas de pertes, les dommages seront réglés promptement.

Pour les conditions, s'adresser à
P. G. LABARRE, agent,
4 oct—1m No 22, rue Victoire

A vendre à des conditions libérales les marchandises suivantes, reçues par les derniers arrivages d'Europe et du Nord :

Savoir :

2	caisses	Mousseline laine pour robes.
2	do	Mousseline laine unie et imprimée,
1	do	Mérinos couleurs assorties,
2	do	Mérinos laine écossaise,
1	do	Barège écossais,
1	do	Châles laine carrés et longs,
1	do	Bandanas,
1	do	Mouchoirs laine Françaises,
4	do	Mérinos anglais,
1	do	Velour'ines,
2	do	Alpacas brochés en couleur,
1	do	do noir et broché,
2	do	Nappes et serviettes fil,
1	do	Toile de coton,
1	do	Damas mérinos et modes,
2	do	Mousseline rouge à l'huile,
3	do	Mouchoirs pour robes,
2	do	Mousseline damassée,
1	do	Gants laine vert,
70	do	Indiennes américaines nouveaux patrons,
25	do	Bonneterie assortie,
4	do	Boutons noir et couleur,
1	do	Dino noir,
1	do	[illegible] pour pantalon,
20	do	Cotonnades assort. nouveaux patrons,
10	do	Couvertures de laine,
200	do	bas en laine

Succession de LOUIS SCODURNAU,
14oct 25, rue de Chartres

Chapeaux! Chapeaux!
500 caisses.

En débarquement des navires Bostona, E. Maltby, A. Purinton et Galena, et comprenant l'assortiment suivant :

Mayses	noirs, gris perle et bruns,	pour hommes,	
Burgones	do	do	do
Black Warrior	do	do	do
Wide Awakes	do	do	do
Pioneers	do	do	do
Pianbrats	do	do	do

Chapeaux noirs, gris perle et bruns, unis et de fantaisie, pour jeunes garçons.

Chapeaux noirs, gris perle et bruns, unis et de fantaisie, pour enfants.
ROBERT A. AUCOIN,
Successeur de I. HOBBS & Co.,
Nos 12 & 14, rue de la Douane

Renseignements demandés.

MADAME ADO, atteinte d'aliénation mentale, s'est absentée de chez elle depuis deux ou trois [illegible] [illegible] à la rue Vieille Levée, entre St-Philippe et Dumaine.

Mme [illegible] âgée d'environ 50 ans, elle a les cheveux gris, porte l'épaule gauche un peu inclinée, est de petite taille et répond peu volontiers à son nom de baptême : Reine. 25 oct—3f

Articles de ménage.

UN très grand assortiment varié, comprenant en partie :

Porcelaine,	Services d'Étalage,
Verrerie,	Bassins, Pitchers,
Poterie,	Lampes, Lanternes,
Argenterie,	Couteaux,
Coutelière,	Fourchettes,
Services en bois vernis,	Paniers et Plateaux, Garde-Cendres,
Services en fer fondu	Chenets,
Porte-bouteilles,	Chenets en métal,
Services en bois,	

Et une riche variété d'ARTICLES DE FANTAISIE, à très bas prix.
HENDERSON & GAINES,
22 oct—1m [illegible] rue du Canal.

Importation nouvelle.

REÇU par le Calcutta—425 malles vêtements d'hiver, pour hommes, pour jeunes gens et enfants, comprenant tous les derniers genres, à vendre en détail, à très bas prix par
LAGAY & LACANU, importateurs,
22 oct 26, rue de Chartres

Habillements d'enfans.

85 MALLES habillements d'enfans pour l'hiver, comprenant tous les derniers genres, reçus par les derniers arrivages de France et du Nord.

A vendre par LAGAY & LACANU, importateurs,
26 rue de Chartres

CONFECTIONS D'HIVER
Pour Dames.

65 malles confections pour la saison, reçues par les derniers arrivages de France, à vendre à très bas prix par LAGAY & LACANU,
Importateurs, 26, rue de Chartres

REÇU TOUT RÉCEMMENT,
AU
Magasin à bon marché,
166.........RUE DU CAMP.........166

[illegible] de fantaisie à raies et dessins, pour [illegible]

Soieries à petits carreaux, pour [illegible],
Soieries brochées et moirées unies,
Robes mousseline de laine, extrêmement riches,
Mérinos anglais et français,
Mousseline tout laine, petits dessins, pour enfans,
Jupons brodés et jupons cordés,
[illegible] de laine à carreaux, de à [illegible] soie et velours,
Cols et manches de jaconas riches, brodés,
[illegible] de mousseline unies,
[illegible] de guipure, de jaconas,
[illegible] de dentelle valenciennes,
Cols Berthe, mousseline unies et valenciennes,
Cols [illegible], anglais et américains,
[illegible] de cheveux, pour dames et demoiselles, etc., etc.
HORACE HARBY,
21 oct 166, rue du Camp

Maladies secrètes.

LE Dr. CHARLES [illegible] [illegible]

L'Office, no 66, rue Dauphine, sera ouvert de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi et de 4 à 8 heures du soir.

Prompte réponse aux lettres du dehors. 21oct—3m

CIGARES—[illegible] cigares de la Havane, comprenant : [illegible] [illegible]
FCO SAMBOLA Jr.
23 rue Tchoupitoulas.

C[illegible] [illegible] en magasin et à vendre par
FCO SAMBOLA Jr,
23, rue Tchoupitoulas

NAVETS espagnoles—17 balles navets de couleurs assorties, en magasin et à vendre par
FCO SAMBOLA Jr,
23, rue Tchoupitoulas

120 douzaines ananas doubles [illegible] reçues tout récemment, en magasin et à vendre par FCO SAMBOLA Jr.
26oct 23, Tchoupitoulas

LINGE DE TABLE.

DEVANT clore une consignation de linge de table, le soussigné offre au prix coûtant un lot de serviettes et nappes damassées du plus beau fini.
F. MALLARD,
28oct 67, rue Royale.

2 BONS VIOLONS à vendre, bon marché, au comptant. S'adresser à
M. FEIGENBACH, Piano Store,
28oct—6 117, rue Canal.

Bière de la Bavière.

VENANT d'être reçu par le navire Hermann de Brême :

50 barils de bière de la Bavière, [illegible].
A vendre par DUNTZE [illegible]
28oct encoignure Bienville et Canal.

A TERRIR par le navire Shelter, de Bordeaux :
[illegible] caisses [illegible]
120 caisses [illegible] de vie, Médoc
do vin blanc [illegible]
A vendre par FCO DE [illegible] & Co,
26oct [illegible] Vieille Levée